

Communiqué conjoint

- Lancement du Comité Economique pour la Promotion de l'Investissement des Entreprises Japonaises au Sénégal -

1. La première édition du Comité Economique pour la Promotion de l'Investissement des Entreprises Japonaises au Sénégal (ci-après dénommé « le Comité ») s'est tenue le 20 février 2020 à Dakar sous la co-présidence de S.E.M. Amadou HOTT, Ministre de l'Economie, du Plan, et de la Coopération et S.E.M. ARAI Tatsuo, Ambassadeur du Japon au Sénégal, à l'occasion de la visite de la mission japonaise conjointe public - privé pour la promotion des investissements en Afrique, dirigée par S.E.M. NAKATANI Shinichi, Vice-Ministre parlementaire chargé des Affaires Etrangères du Japon.
 2. Le Comité est une initiative née lors de la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD) 7 qui s'est tenue en fin août 2019 à Yokohama, Japon. En effet, S.E.M ABE Shinzo, Premier Ministre du Japon, et S.E.M. Macky SALL, Président de la République du Sénégal, y ont convenu de mettre en place un comité local mixte pour la promotion des investissements japonais au Sénégal. Les organes concernés des deux pays ont approuvé, après discussions, le lancement du Comité selon les modalités mentionnées ci-dessous :
- (1) **Objectifs du Comité :**
 - a) Attirer plus d'investisseurs japonais au Sénégal ;
 - b) Faciliter la prise de décision pour la promotion de l'investissement du secteur privé japonais au Sénégal, en partenariat avec le secteur privé sénégalais ; et
 - c) Faciliter la résolution des difficultés rencontrées par les parties prenantes au cours de l'exécution des projets.

(2) Membres du Comité :

a) Pour le Japon : Ambassade du Japon au Sénégal, JICA Sénégal, JETRO Abidjan, Conseiller ONUDI basé au Sénégal, les entreprises japonaises installées au Sénégal.

N.B : Les entreprises japonaises en prospection pour investir au Sénégal peuvent assister à des réunions du Comité.

b) Pour le Sénégal : Ministère de l'Economie, du Plan, et de la Coopération, APIX, Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Ministère des Finances et du Budget, Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement Ministère du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et de Relations avec les institutions.

N.B : D'autres Ministères concernés peuvent assister à des réunions du Comité en fonction des thèmes qui sont traités.

(3) Périodicité des réunions du Comité :

Semestrielle

(4) Thèmes des discussions des réunions du Comité :

a) Etat d'avancement des réformes mises en œuvre par le Gouvernement du Sénégal

b) Présentation des projets du Sénégal qui concernent le secteur privé

c) Difficultés rencontrées par les entreprises japonaises

d) Facteurs bloquants selon les investisseurs japonais

e) Partenariats entre les entreprises japonaises et le secteur privé local

f) Divers

Le Comité pourra rajouter, au besoin, de nouveaux points à l'ordre du jour.

3. Durant la réunion de cette édition, alors que la Partie Japonaise a exprimé les difficultés et les préoccupations pour développer leurs affaires ou promouvoir les investissements, la Partie Sénégalaise a expliqué les mesures à prendre afin d'améliorer l'environnement des affaires de manière à faciliter les activités en cours et la prise de décision

d'investissement des entreprises japonaises. Les deux parties ont décidé de faire des efforts pour l'élargissement des activités des entreprises japonaises au Sénégal à travers la convocation régulière du Comité et en encourageant des partenariats gagnant-gagnant avec le secteur privé local.

4. Alors que la TICAD, lancée à l'initiative du Gouvernement du Japon en 1993, était initialement centrée sur des questions de développement, elle a évolué depuis sa sixième édition qui s'est tenue pour la première fois en Afrique, à Nairobi en 2016, pour mettre l'accent sur des questions économiques, en particulier l'investissement par le secteur privé. La TICAD 7, tenue en 2019, a mis un accent particulier sur la promotion des investissements du Japon en Afrique comme un des trois piliers de cette édition. Une des sessions plénières a été consacrée au dialogue public-privé et a permis à tous les participants de discuter de sujets d'intérêt commun. Le lancement du Comité marque le début de la concrétisation des conclusions de la TICAD 7.

Signé à Dakar, le 20 février 2020

Amadou HOTT

Ministre de l'Economie, du Plan
et de la Coopération de la République
du Sénégal

ARAI Tatsuo

Ambassadeur extraordinaire
plénipotentiaire du Japon
en République du Sénégal